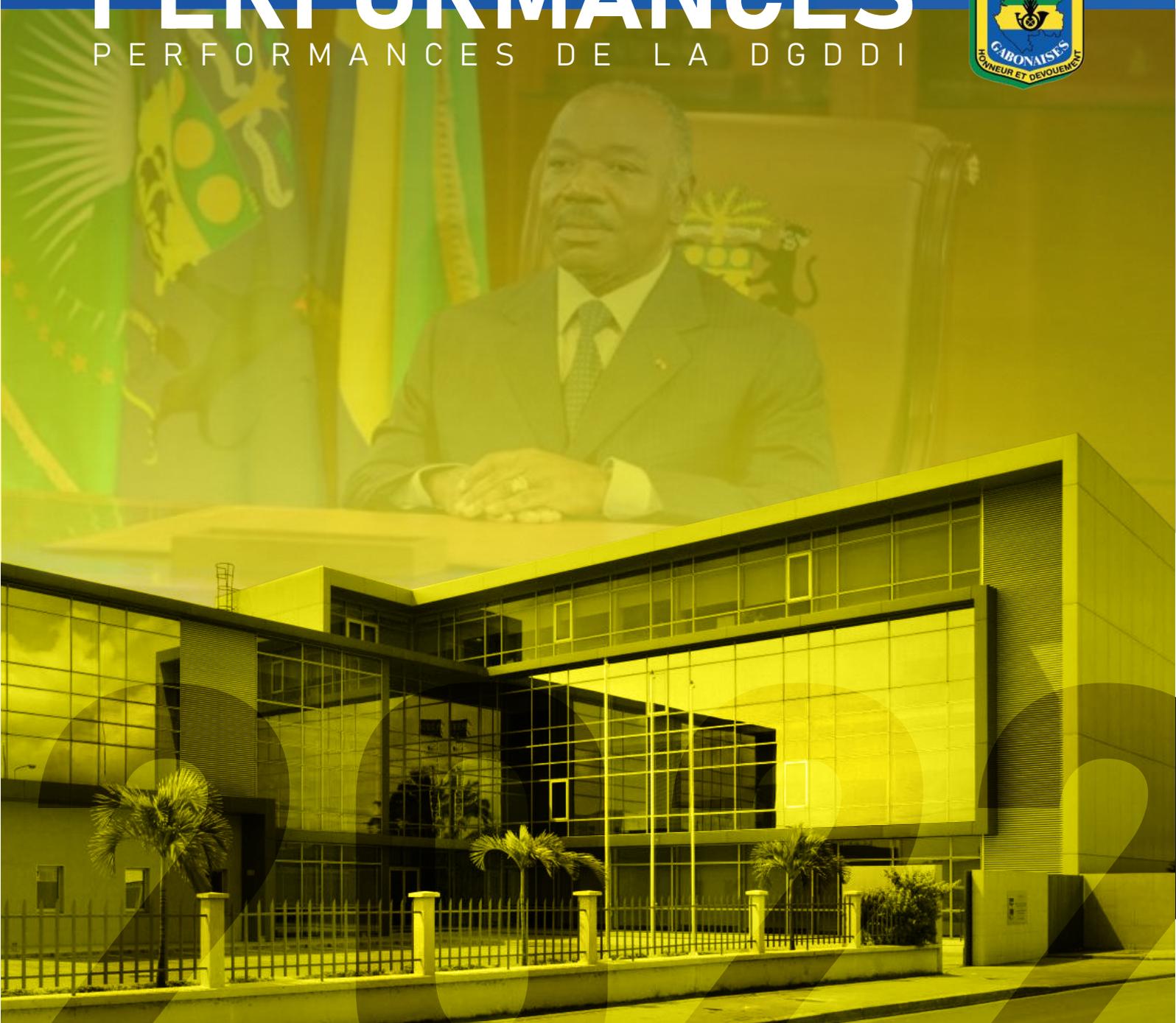




MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

PERFORMANCES

PERFORMANCES DE LA DGDDI



www.douanes.ga



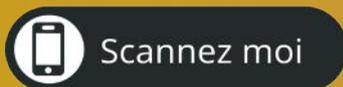
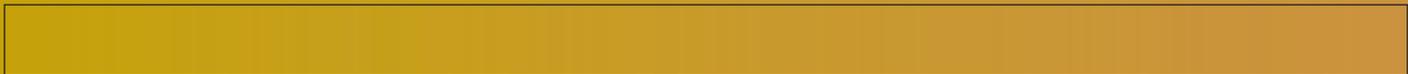
Douanes Gabon



Douanes Gabon



douanesgabonaises





« La mutation vers une administration
procative, respectable et respectée est le
chemin indispensable pour le mériter le label
d'administration de service auquel nous
aspirons. »

SON EXCELLENCE

ALI BONGO ONDIMBA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
CHEF SUPRÊME DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ





Le présent document fait l'économie des performances de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) pour l'exercice 2022.

A ce titre, il rappelle le contexte économique et dresse un rapport des réalisations de l'année, tout en présentant l'évolution des recettes douanières sur les cinq (5) dernières années.

Par ailleurs, il est mis un accent particulier sur les mesures de mobilisation mises en œuvre par la DGDDI pour optimiser la liquidation et le recouvrement des recettes budgétaires.





Sommaire

I. Rappel du contexte	P.6
II. Evolution des prévisions et réalisations des recettes douanières sur les 5 dernières années	P.6
III. Résultat de la fiscalité douanière 2022	P.7
IV. Mesures mises en place pour optimiser les recettes	P.8



RAPPEL DU CONTEXTE

En 2022, l'économie gabonaise s'est remise progressivement des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 dont la levée des mesures d'endiguement a entraîné une reprise significative des flux commerciaux.

Bien que cette période charnière ait été perturbée par les conséquences du conflit russo-ukrainien, la hausse des cours des matières premières a permis une relance économique importante.

Par ailleurs, tout au long de cette année, l'Administration des Douanes a su maintenir ses performances tout en poursuivant son processus de modernisation, conformément à son plan stratégique triennal 2021-2023.

Enfin, il convient d'indiquer l'instauration d'un climat social apaisé marqué notamment par un dialogue permanent avec les partenaires sociaux.

ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DES RECETTES DOUANIÈRES SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Le graphique ci-dessous montre que les résultats de la DGDDI sont en constante progression sur les cinq (5) dernières années, et pour les trois (3) derniers exercices les objectifs sont largement dépassés.



Contrairement aux années précédentes, la Loi de Finances Rectificative 2022 n'a pas revu à la baisse l'objectif de recettes annuel tant la performance observée lors du premier semestre était encourageante ; cet objectif a donc été maintenu à son niveau de la Loi de Finances Initiale.

Par ailleurs, la tendance haussière des réalisations observée ces dernières années se confirme avec une variation de +37% entre 2018 et 2022, soit un bond de près de 100 milliards de Francs CFA en seulement cinq (5) exercices.

Pour la troisième année consécutive les objectifs assignés à l'Administration des Douanes sont largement dépassés. Cela a été rendu possible grâce aux effets conjugués de la hausse du prix des matières premières et de la stratégie de mobilisation, de recouvrement et d'assainissement mise en place par la Direction Générale.



RÉSULTAT DE LA FISCALITÉ DOUANIÈRE 2022

Aux termes de la Loi de Finances 2022, l'objectif de recettes assigné à l'Administration des Douanes au titre de l'exercice 2022 se chiffre à **338,1 milliards de Francs CFA**, pour une réalisation de **359,4 milliards de Francs CFA**, soit un solde positif de **21,3 milliards de Francs CFA** et un taux de réalisation de **106%** sur l'objectif annuel.

Ces réalisations sont déclinées dans les tableaux ci-après :

1. Synthèse des recettes douanières

Montant recouvrements des droits et taxes de l'année 2022	359 372 676 304
Montant recouvrements liquidations régulières 2022	330 479 800 484
Montant recouvrements liquidations impayées des années antérieures	21 611 824 366
Montant droits de sortie de manganèse (régule 2021)	2 900 100 000
Montant apurement partiel dette SOGARA	3 388 573 469
Montant droits de sortie d'entrepôt d'hydrocarbure SGEPP	1 992 377 985

LF/LFR	338 097 736 243
Ecart (recouvrements - prévisions)	22 274 940 061
Ecart (recouvrement/Liquidations - prévisions)	-7 617 935 759
Taux de réalisation/Recouvrements Globaux	106%
Taux de réalisation/Recouvrements sur liquidations	98%

Tableau récapitulatif des objectifs et réalisations par région douanière

	Objectifs 2022 (FCFA)	Réalisations 2022 (FCFA)	Taux de réalisation
	338 100 121 207	359 372 676 304	106%
Direction Régionale de Libreville	285 110 086 547	297 933 749 455	104%
Direction Régionale de Port-Gentil	47 428 853 183	55 035 977 940	116%
Direction Régionale de Franceville	2 139 943 002	2 196 768 302	103%
Direction Régionale d'Oyem	1 095 151 010	1 113 859 634	102%
Autres	2 326 087 465	3 092 320 973	133%

Les réalisations des recettes douanières à fin décembre 2022 sont le fruit d'une reprise de l'activité économique post-Covid, des réformes administratives menées dans le cadre de l'assainissement de la profession de Commissionnaire en Douane Agréé et de l'intensification des contrôles sur la destination finale des marchandises admises en régime privilégié.

Cependant, il est à noter un risque de décélération des recettes douanières du fait de la recrudescence des demandes de compensation des droits et taxes de douanes par d'autres types d'impôts. Cette situation, dont l'ampleur est en nette progression, a une incidence directe sur la Trésorerie de l'Etat, mais aussi sur la performance « base caisse » de l'Administration des Douanes. Ainsi, tout accord de compensation intervenant en cours d'exercice budgétaire est de nature à compromettre l'équilibre budgétaire.



IV MESURES MISES EN PLACE POUR OPTIMISER LES RECETTES

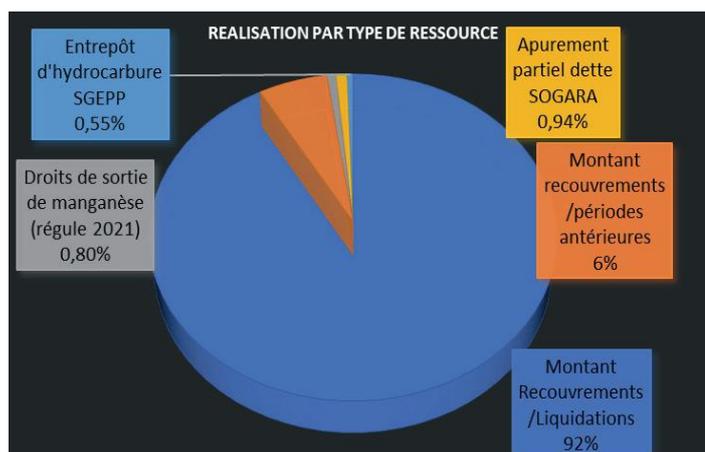
Au-delà du recouvrement sur liquidations chiffré à **330,48 milliards de Francs CFA**, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects a déployé un effort considérable pour optimiser les recettes de l'Etat et contribuer à la relance de l'économie gabonaise. A cet effet, plusieurs actions ont été menées, parmi lesquelles :

la poursuite du déploiement des plans annuels de soutien à la mobilisation des recettes, avec notamment les commissions sur la police des manifestes, les restes à recouvrer et les ventes aux enchères ;

l'adoption d'un nouveau mécanisme de calcul des droits de sortie sur le minerai de manganèse à l'exportation ;

la célérité dans le traitement des déclarations de l'ensemble des opérations de dédouanement.

Les différents efforts (hors liquidations régulières) consentis par l'Administration des Douanes ont contribué à **6%** de la réalisation globale, soit une **plus-value de 21,6 milliards de Francs CFA** sur l'année 2022, comme schématisé sur le diagramme ci-après :



Par ailleurs, parmi les nombreuses mesures mises en œuvre par la DGDDI en 2022, il est important de souligner que plusieurs actions ont permis à la fois de sécuriser les recettes et/ou d'améliorer les conditions de travail des agents, telles que :

- la poursuite de l'assainissement de la profession de Commissionnaire en Douane Agréé pour éviter les fraudes et amener les uns et les autres à mieux déclarer ;
- la sécurisation du port d'Owendo par l'installation de caméras de surveillance et lecteurs de plaques d'immatriculation afin de lutter contre les sorties frauduleuses ;
- la signature de l'Addendum n°2 à la Convention minière pour instaurer la nouvelle mercuriale du secteur minier ;
- la prise en compte effective des Certificats de Quantification ;
- la mise en place de la nouvelle structure des prix pétroliers à la Commission Nationale des Prix des Produits Pétroliers (CNPPP) ;
- le renforcement des capacités sur l'Analyse et la Gestion des Risques (AGR), le Droit à la Propriété Intellectuelle (DPI) et les techniques douanières ;

- la migration vers le Système Harmonisé (SH) 2022 avec l'assistance technique de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ;
- l'organisation d'un atelier d'échanges entre la Douane, la Magistrature et l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- le forum Douanes-Investisseurs de la ZERP de NKOK ;
- la signature d'un protocole entre la Douane et la Fédération des Entreprises Gabonaises (FEG) portant sur l'élargissement des horaires de travail au port d'Owendo ;
- l'acquisition du matériel et des consommables informatiques ;
- la signature du contrat d'assurance maladie entre la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et la Société AXA Gabon ;
- le lancement des activités de l'aumônerie des Douanes Gabonaises ;
- la signature d'un protocole d'accord en matière de formation militaire entre l'Administration des Douanes Gabonaises et la Gendarmerie Nationale.

Enfin, il est important de mentionner que l'année 2022 aura également été marquée par la réalisation de plus de 70% des actions prioritaires prévues par le Plan Stratégique 2021-2023 autour de la vision « Faire de la Douane Gabonaise une administration moderne, performante et vertueuse au cœur de la relance économique » et déclinée en quatre (4) axes stratégiques :

- Optimisation des recettes, lutte contre la fraude, contrôle et facilitation des échanges ;
- Développement d'instruments et d'outils modernes, innovants et performants ;
- Renforcement des capacités organisationnelles de l'Administration des Douanes ;
- Renforcement des partenariats.



PERFORMANCES

PERFORMANCES DE LA DGDDI

Avec 359,37 milliards de Francs CFA au titre de l'année 2022, l'Administration des Douanes réalise sa meilleure performance depuis l'exercice 2015. Les objectifs ont été largement dépassés avec un excédent avoisinant 22 milliards de Francs CFA sur l'objectif annuel fixé par la LFR 2022.

Malgré un contexte économique mondial particulièrement difficile à cause des conséquences du conflit Russo-Ukrainien couplées aux effets rémanents de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects s'est attelée à déployer sa stratégie managériale et de mobilisation des recettes pour des résultats en constante progression.

Par ailleurs, l'accroissement des recettes douanières repose également sur la hausse des exportations et l'augmentation du prix des matières premières (pétrole, huile de palme, caoutchouc, manganèse...) ; autant d'éléments qui permettent notamment d'améliorer le solde de la balance commerciale.

En définitive, avec une croissance économique soutenue, la poursuite des efforts de mobilisation des recettes, la réalisation des actions prioritaires prévues par le Plan Stratégique, la maîtrise de la dépense fiscale et le maintien du dialogue social, l'Administration des Douanes compte poursuivre sa progression au cours de l'année 2023.







 Scannez moi

